Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVme ANNÉE — LAUSANNE

N° 29. — 15 juillet 1899.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Inspecteur et instituteur. — Intérêts de la société. — Les dépenses d'été dans le canton de Vaud. — Chronique scolaire : Genève, Neuchâtel, Vaud, Correspondance, Delémont, Valais. — Bibliothèque. — Partie pratique : composition, dictée, rédaction, arithmétique, variété, gymnastique.*

INSPECTEUR ET INSTITUTEUR

(Suite.)

Tout réclame les soins, les attentions de l'instituteur. Il est le fonctionnaire le plus sujet à critique, il est aussi le plus occupé. Une tension continuelle d'esprit peut être la cause de légères erreurs de sa part, de petits oublis qui ne diminuent en rien son mérite. Combien il serait imprudent de le juger sur une ou deux visites hatives, au lieu de l'apprécier d'après les résultats obtenus dans sa classe, le degré d'estime et de confiance qu'il a mérité dans sa commune ! La marche générale de la classe, la méthode suivie, les applications judicieuses que l'on en fait doivent ici primer toute autre considération. Tel qui ne paie pas de mine peut être un sujet brillant, apprécié des familles, ainsi que des élèves ; tel autre, esprit superficiel, qui se surpasse devant l'inspecteur manque souvent des qualités qui font l'instituteur d'élite. Il faudrait le voir à l'œuvre longtemps, le suivre de près pour être renseigné à son sujet.

Et puis, que de différences d'appréciation de la part des examinateurs ! Tel, qui a fait ses études classiques, s'étonne que les élèves du degré supérieur soient si faibles pour la composition. Il s'écrie volontiers : soignons la langue maternelle et, s'il le faut, laissons de côté tout le reste. Tel autre, esprit scientifique, portera toute son attention sur l'histoire naturelle. C'est ainsi que beaucoup d'inspecteurs prennent pour base de leurs appréciations leur propre savoir. Ils tiennent parfois à faire étalage de leurs propres

connaissances et interrogent les enfants, non sur ce que ceux-ci possèdent, mais sur ce qu'ils ne savent pas, sur l'étymologie d'un mot, la signification d'un terme peu connu, un cas difficile et exceptionnel des participes, voire même un problème à truc. La question restant sans réponse, l'examinateur prend un air triomphant et s'empresse de faire étalage de son savoir en répondant lui-même à sa propre question.

Un défaut assez fréquent chez les jeunes maîtres, c'est un orgueil souvent naïf. Ce défaut tient à la jeunesse, au manque d'expérience, à la tendance presque générale qu'ont les jeunes à formuler des jugements absolus, tranchants, passionnés. Cette disposition trouve son expression dans cette formule : *il faut, il ne faut pas faire ceci ou cela*. Les jeunes souffrent d'être dirigés. Or, comme l'inspecteur a le devoir de diriger les maîtres, il arrive que des conflits peuvent prendre naissance. C'est à l'aîné de se souvenir que cet orgueil juvénile est au fond un sentiment excellent, qu'il ne faut point essayer de détruire, mais de transformer. L'orgueil est bien près de l'émulation, comme le montre Jules Payot[1], et l'émulation, du sentiment du devoir.

Aussi bien l'on reste confondu en songeant aux qualités d'esprit, de droiture, de caractère que doit posséder l'inspecteur. Pour éviter les fausses appréciations, il lui faut du tact, de la mesure, de la prudence. Il lui faut de la force, de l'intelligence et de la sagacité pour discerner en toutes circonstances le vrai du faux, pour ne pas confondre l'or avec le clinquant, pour juger chacun d'après sa valeur morale et pédagogique, les services qu'il rend, le bien qu'il fait. Insensible aux flatteries, aux manières adulatrices et obséquieuses, aux services intéressés, à ce que l'on a appelé les « petites honnêtetés », il ne place sa confiance qu'à bon escient.

Dans aucune carrière, il ne faut autant de courtoisie et de bienveillance de la part des supérieurs, autant de vigilance et de dignité de la part des subordonnés. Nulle part ailleurs, peut-être, la distance n'est si grande entre le chef immédiat et ceux qui sont placés sous ses ordres. De là, pour l'inspecteur, nécessité de résister à toutes les suggestions de la vanité et de l'amour-propre, sans déroger en aucune façon, de pousser la condescendance aussi loin que possible. Beaucoup d'affabilité, jamais de morgue ni d'indifférence, des critiques discrètes et mesurées, des conseils empreints d'extrême bienveillance et de courageuse franchise, voilà ce qu'il faut mettre à la base des relations entre instituteur et inspecteur. En traitant les instituteurs avec douceur, en les encourageant, en appréciant leur conduite, en stimulant leur zèle, en étant leur conseiller, leur père, leur défenseur, en résistant aux influences étrangères à l'école, l'inspecteur gagnera leur confiance, leur inspirera l'attachement et exercera sur eux une influence directe et personnelle.

F. G.

[1] Aux Instituteurs et aux Institutrices, par J. Payot. Paris, A. Colin, 1897.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Ensuite de diverses circonstances, le Congrès suisse des instituteurs, qui devait avoir lieu à Berne les 28 et 29 septembre prochain, est renvoyé aux *9 et 10 octobre* suivant.

Le Comité d'organisation du dit congrès, conformément à nos vœux, a pris les résolutions suivantes :

1° Les conclusions des rapports seront imprimées en allemand et en français.

2° La durée des discours, dans les séances du congrès, sera limitée à 10 minutes.

3° Des mesures seront prises pour traduire en français les discours prononcés en allemand, et inversement pour traduire en allemand les discours en français.

Dans ces circonstances, nous espérons que nombreux seront les membres de notre Société qui se rendront à Berne le 9 et 10 octobre prochain.

* * *

Afin de grouper, en dehors de toute question religieuse ou politique, autour du drapeau romand, les membres des diverses sociétés cantonales romandes d'éducation, dans un but utile au corps enseignant, à la jeunesse de nos écoles et à la patrie suisse, nous avons adressé aux sections valaisanne et fribourgeoise d'éducation un appel en faveur de leur entrée dans notre Société.

Nous avons tout lieu de croire que cet appel sera entendu et que nous aurons bientôt le plaisir de compter, dans le faisceau de la société pédagogique romande, ces deux sociétés cantonales.

Nous avons eu la satisfaction de recevoir dernièrement de M. Giroud, président de la société valaisanne d'éducation, l'assurance qu'il mettrait la proposition en discussion au commencement du nouveau cours scolaire, en novembre prochain.

Nous attendons une réponse analogue de Fribourg et nous nous plaisons à espérer que la société pédagogique de la Suisse romande ne tardera pas à grouper sous sa belle devise « Dieu-Humanité-Patrie » toutes les sociétés pédagogiques cantonales romandes, et par elles tous les membres du corps enseignant, qui, les uns et les autres, individuellement ou collectivement, ont le devoir de contribuer avec zèle à la réalisation du programme esquissé dans la belle devise de la société pédagogique romande.

BUREAU DU COMITÉ CENTRAL.

LES DISPENSES D'ÉTÉ DANS LE CANTON DE VAUD

Certes, le sujet n'est pas neuf ! N'importe : nous considérons comme un devoir de dénoncer ce point faible de notre organisation scolaire, jusqu'à ce qu'on y ait porté remède.

Chaque année, à pareille époque, les instituteurs de la campagne assistent, le

cour navré, au démembrement de leur classe. Le 1er juin, bon gré mal gré, les élèves de douze ans et plus leur sont enlevés pour cinq mois, en bloc, sans discussion, et, au mépris d'un article de loi déjà insuffisant, en fermant les yeux sur l'état de développement intellectuel des intéressés et sur les cas de demandes abusives.

On pourrait bien, il est vrai, par de sérieuses inspections faites pendant les semaines d'écoles obligatoires améliorer peut-être cet état de choses, mais cela ne se ferait pas sans provoquer de nombreuses récriminations. La tâche serait difficile pour MM. les inspecteurs et le résultat au-dessous de son prix de revient. Ce qu'il faut au mal, c'est un remède plus radical, et par suite plus efficace ; ce qu'il faut, c'est la conservation à l'école, trois heures par jour durant toute l'été, de tous les élèves de douze à quatorze ans. On établirait ainsi, pendant deux ans de plus, entre les semestres d'hiver ce précieux trait d'union qui manque aujourd'hui : une heure de français, une de calcul et une de connaissances civiques, l'essentiel de la tâche scolaire.

Est-ce à dire que nous n'envisageons à dessein qu'une des faces de la question ou qu'un certain égoïsme professionnel nous pousse inconsciemment à sacrifier des intérêts qui pour être en conflit avec ceux de l'école n'en sont pas moins fort respectables ? Nous connaissons heureusement assez la campagne, l'importance de l'agriculture chez nous et les exigences des travaux des champs pour n'avoir pas à craindre de tomber dans ce travers. Ce n'est pas aujourd'hui, en effet, à une époque où l'agriculture se plaint de manquer de bras qu'il faudrait, à la légère, compliquer encore sa situation.

Aussi est-ce avec un esprit non prévenu et en toute indépendance que nous examinerons brièvement la possibilité de la réforme scolaire que nous désirons.

Il ne peut entrer dans le cadre de cet article de rechercher toutes les causes de l'éloignement que la jeunesse contemporaine semble éprouver pour les travaux de la campagne et, d'un autre côté, celle de l'attraction que les villes exercent sur elle : affaire de salaires, d'évolution économique, d'éducation aussi sans doute, mais d'éducation sociale, à laquelle l'école n'a aucune part, et dont elle est au contraire la première à souffrir.

D'ailleurs, l'agriculture passe aujourd'hui par la transformation d'outillage qui, beaucoup plus avancée dans d'autres domaines, a déjà révolutionné le commerce et l'industrie : partout la machine tend de plus en plus à remplacer l'ouvrier. Il y a là évidemment pour la campagne une compensation au manque de bras, peut-être même une partie de l'explication du phénomène.

Qu'on veuille bien noter maintenant, — pour rentrer en plein dans notre sujet — que les machines agricoles accomplissent précisément une bonne partie du travail dont les enfants étaient chargés avant elles ; c'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que la faucheuse, en supprimant le travail de la faux, a supprimé aussi du même coup deux besognes d'enfant en temps de fenaisons : le transport des déjeuners et l'*épandage* des andains.

Et puis, pour les travaux essentiels, ne donne-t-on pas des vacances, sept ou huit semaines par été ? C'est pourtant quelque chose. Nous serions en outre des premiers à conseiller d'y ajouter encore, exceptionnellement, une semaine supplémentaire quand il y a urgence, quand les travaux pressent après une période de pluie par exemple.

Mais il faut que ce qui est aujourd'hui la règle devienne l'exception. Il importe qu'on ne voie plus les jours de mauvais temps — il y en a en été — des dispensés de douze ans, parfaitement inoccupés, regardant passer d'un air narquois leurs camarades qui se rendent à l'école, parce qu'ils ne sont pas tenus eux-mêmes d'y aller. C'est ainsi que nos écoliers commencent à se désaffectionner de l'étude ; les dispenses leur apparaissent comme un commencement d'émancipation ; pour un peu, ils en tireraient vanité !

Il y a donc, on le voit, dans ces dispenses dès douze ans un véritable danger éducatif.

L'abus est évident.

Entre les séries de congé général, les aînés, jusqu'à quatorze ans, devraient et pourraient consacrer trois heures par jour à l'école, le matin de 6 à 9 heures ou de 7 à 10 heures, en plein été, et vers le milieu du jour en septembre, quand commence la période de sortie du bétail.

L'agriculteur compte sa journée estivale à quinze ou seize heures d'activité ; adjoignons-en trois ou quatre de moins pour l'enfant de 12 à 13 ans, si l'école en obtenait trois, il en resterait encore neuf pour les champs, soit les trois quarts de sa journée à consacrer à l'apprentissage et au travail corporel. N'est-ce pas plus que suffisant pour cet âge ?

Avez-vous jamais vu un agriculteur sérieux surmener si peu que ce soit pendant leur croissance une génisse ou un poulain ? Comment justifier moins de sollicitude pour le développement physique d'un enfant, l'homme de demain ? La comparaison n'est pas d'aujourd'hui, nous le savons, mais cela ne saurait lui enlever quoi que se soit de sa justesse ni de sa valeur démonstrative.

On fait parfois à ceux qui défendent notre thèse l'objection que voici : « En supprimant les dispenses, vous fermez aux enfants pauvres les portes des familles où on les occupe et les nourrit aujourd'hui durant l'été.

Rien n'est moins prouvé que cette affirmation.

Voyons, du 1er juin au 1er novembre, il y a 132 jours ouvrables, à douze heures par jour, cela fait 1584 heures de travail, nombre ramené à 1500 après déduction des 84 heures obligatoires actuelles. La fréquentation régulière de trois heures par jour devant absorber 144 autres heures (8 semaines à 18 heures), en laisserait donc 1356 à l'employeur... Ce nombre suffirait encore, croyons-nous, pour faire rechercher les services des garçonnets et des fillettes dont il s'agit.

Au reste, le nombre des dispensés selon le mode actuel étant diminué de moitié, l'offre moins grande les ferait demander et payer davantage, d'où compensation.

Quant au droit de la dispense pendant les deux dernières années de la scolarité, il se justifie pour nous par deux raisons que nous avons déjà avancées ailleurs : La première, c'est que le retardé de 1½ ans est presque toujours un retardé incurable — ordinairement avec de bons bras ; la seconde, c'est la nécessité de faire quitter les bancs des jeunes à leurs aînés des deux sexes dès que la différence d'âge devient un peu sensible ; il y va de l'intérêt des uns et des autres.

Mais, jusqu'à quatorze ans, encore une fois, octroyez à nos enfants un minimum de fréquentation *régulière* en été. Il ne s'agit en somme, nous l'avons vu, que d'une augmentation de 144 heures, et cela seulement pour une portion de l'effectif scolaire formant moins du quart de l'ensemble.

Serait-il donc impossible d'obtenir cela de notre peuple, au nom de l'intérêt supérieur de ses enfants et de l'honneur du canton ? Oui de l'honneur immédiat et direct du canton, car il est hors de doute que la modification proposée améliorerait les résultats de l'enseignement primaire et relèverait la moyenne des notes de nos recrues.

Remarquons à ce propos en terminant que les dispenses des cours complémentaires deviendraient plus nombreuses et les cours *caniculaires* inutiles ; il y aurait là encore une compensation pour l'agriculture.

Allons, n'est-il pas vrai, la cause est entendue !

Ah ! si nous pouvions espérer qu'à l'aurore du XXme siècle, la réforme des dispenses sera un fait accompli !

U.-H. Desaxos.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Traitement des instituteurs.** M. le Conseiller d'Etat G. Favon, chef du département de l'instruction publique, a proposé au Grand Conseil un projet de loi améliorant le traitement des régents des écoles secondaires rurales et des instituteurs primaires. On sait qu'à Genève ces fonctionnaires reçoivent un traitement initial susceptible d'augmentations annuelles pendant dix ans. C'est particulièrement sur les augmentations annuelles que porte l'amélioration. Si le projet de loi présenté par M. Favon est adopté, ce qui paraît très probable, les régents des écoles secondaires rurales toucheront, après dix années de service, 500 francs de plus qu'auparavant; le traitement des régents primaires sera augmenté de 600 fr. environ; celui des régentes de 900 fr. environ et celui des sous-régentes de 200 à 300 fr. Lors de la présentation du projet, on a entendu avec plaisir M. Favon annoncer que le département, préoccupé de la situation des stagiaires, proposera prochainement de leur allouer une indemnité suffisante; tous ceux qui s'intéressent au développement de notre instruction primaire et au recrutement du corps enseignant le loueront chaleureusement de cette initiative.

— **Programmes d'enseignement.** La revision des programmes d'enseignement du Collège et de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles, n'a donné lieu cette année qu'à des changements de peu d'importance; un examen plus approfondi de ces plans d'études sera fait l'année prochaine. Le programme des travaux manuels à l'école primaire a été modifié dans les trois années supérieures. En outre, sur la proposition de M. Lucien Bastard, le programme primaire d'arithmétique a été soumis à une étude complète et grandement amélioré. Des sections d'apprentissage seront ouvertes, dès le mois de septembre, à l'Ecole professionnelle et ménagère de jeunes filles. B.

NEUCHATEL. — **Démissions.** Le Conseil d'Etat a accepté avec remerciements pour les services rendus la démission du citoyen Alfred de Chambrier, comme professeur d'histoire à l'Académie de Neuchâtel et, pour septembre prochain, celle de Mlle Antoinette Vuagnat comme directrice de la section fröbelienne à l'Ecole normale cantonale et inspectrice des Ecoles enfantines.

VAUD. — **Ecole supérieure communale de la ville de Lausanne.** C'est le 7 juillet, au Temple de St-François, qu'a eu lieu la cérémonie des promotions de l'Ecole supérieure communale, cérémonie dont la solennité était rehaussée par le fait que l'Ecole fêtait en même temps son cinquantenaire.

Après les chants, le morceau d'orgue, la prière, M. Maillefer, directeur des Ecoles, fait l'historique de l'Ecole, ses débuts dans un modeste local de la rue de l'Halle, les difficultés vaincues, les progrès accomplis; et, parmi ces derniers, il faut citer la création d'un gymnase littéraire et scientifique, l'organisation d'un cours spécial de français pour les élèves étrangères, l'admission des élèves à l'Université à leur sortie du gymnase, l'installation de locaux pour l'enseignement des sciences naturelles.

Mais l'on ne veut pas s'en tenir là, et l'on songe à créer une division commerciale. En outre, M. Maillefer se prononce en faveur de la gratuité de l'instruction secondaire.

Après un nouveau chœur, M. Payot, directeur de l'Ecole, présente le rapport annuel et procède à la distribution des certificats et diplômes. L'Ecole a été fréquentée, pendant le dernier exercice, par 455 élèves réguliers et les cours facultatifs par 366.

La cérémonie s'est terminée par l'exécution de la cantate de fête, paroles de M. Egli, professeur, musique de M. Denéréaz, et par la bénédiction prononcée par M. le pasteur Bauty.

La célébration du cinquantenaire a continué le soir au Casino-Théâtre, par une séance musicale et littéraire donnée par les jeunes filles de l'Ecole avec le concours de Mmes Troyon, cantatrice, et Dépasset, pianiste, anciennes élèves de l'établissement, de Mlle N. Bariaz, de M. Troyon, et de M. Gyr, violoniste.

Cette séance a eu un très grand succès. On s'écrasait dans la salle des concerts et le foyer.

C'était charmant, d'ailleurs, d'entendre les chœurs exécutés par les voix fraîches des jeunes filles, les récitations dites ingénument, les morceaux de musique pour piano, le violon de M. Gyr, les chants de Mme et de M. Troyon. Le duo du baiser de Carmen a été applaudi avec enthousiasme.

Le samedi 8 juillet, clôture de la fête du cinquantenaire par une course de l'Ecole au Chalet des Enfants.

Belles journées qui font bien augurer de l'avenir de l'Ecole supérieure et Gymnase des jeunes filles de la ville de Lausanne.

Correspondance. Monsieur le Rédacteur, dans votre numéro du 1er juillet, vous avez publié, d'après le *Confédéré* de Fribourg, un entrefilet qui est de nature à porter préjudice à l'Ecole à la tête de laquelle je me trouve placé. J'aime à croire que votre bonne foi a été surprise et que votre courtoisie et votre impartialité vous feront un devoir d'insérer dans votre prochain numéro les explications et la déclaration suivantes :

Je dois donc vous déclarer que c'est après un an et demi de patience, de rappels à l'ordre successifs demeurés sans résultats, que l'élève en question a été expulsé de l'Ecole, et cela, pour infraction grave à la discipline.

Il est vrai que l'expulsion prononcée, les insignes de l'Ecole furent, à titre d'exemple, enlevés de la casquette, afin que, plus tard, il ne puisse pas les déshonorer. Du reste, cela se pratique dans beaucoup d'autres établissements d'instruction.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le directeur : Louis Gerson.

RÉUNION DU SYNODE LIBRE DES INSTITUTEURS DU DISTRICT DE DELÉMONT

Elle s'est tenue à Bourrignon, le 17 juin. Le choix du lieu et des tractanda, le charme d'une promenade en cette belle saison, avaient attiré en cet endroit pittoresque, un grand nombre d'instituteurs.

M. H. Monnin, à Bourrignon, a parlé avec son talent et son expérience habituels de *compositions et d'exercices de langue à l'école primaire*. Les abonnés de l'*Educateur* ont en maintes fois l'occasion d'apprécier sa compétence en la matière, par les nombreux travaux qu'il a publiés dans ce journal. Qu'il nous suffise de dire que M. Monnin sait être toujours nouveau, toujours riche et agréable.

M. Billieux, instituteur à Séprais a rapporté sur *La solidarité qui doit exister entre les instituteurs*. C'est un sujet tout d'actualité. M. Billieux l'a étudié d'une manière supérieure et nous le prions de bien vouloir approprier son travail à une publication prochaine dans le présent journal ; car la solidarité ne doit pas seulement exister entre les instituteurs d'un district ou d'une région, mais entre tous, et nous avons beaucoup à faire sous ce rapport.

Le conflit qui existe entre les instituteurs bernois et le Directeur de l'instruction publique a fait l'objet d'une étude calme et digne. Ne pouvant suivre nos collègues allemands, et ayant mille raisons sérieuses de rester reconnaissants envers M. Gobat, c'est d'une voix unanime et avec enthousiasme que nous avons affirmé notre constante sympathie à notre Directeur. La question doit être discutée pro-

chainement à Berne ; c'est pourquoi nous nous abstenons de donner d'autres détails.

Le Comité du synode a été renouvelé dans cette séance. Il se compose de MM. Péquegnat, Directeur à Delémont, Etienne et Simon, maîtres au progymnase à Delémont, Cerf, instituteur et Mlle Cécile Bailat, institutrice, à Courtételle.

La journée de Bourrignon a été une des plus belles et des plus fructueuses de notre synode. Elle aura un lendemain : la « solidarité » qui nous unit et la composition du nouveau Comité en font heureusement présumer.

NUSSBAUMER.

CHRONIQUE VALAISANNE

La présente correspondance aura pour but d'analyser en quelques mots l'état actuel du mouvement pédagogique en Valais. Etant en ce moment en tournée de vacances, nous avons eu l'occasion de nous enquérir auprès de maints collègues et autres personnes de ce qui se passe sous ce rapport, soit au grand jour, soit derrière les coulisses.

En somme, les nouvelles sont bonnes pour la jeune Société. Ses adversaires ont, semble-t-il, pris l'heureuse résolution de la laisser désormais aller son petit train et poursuivre son but pacifique. Ce qui nous fait surtout croire qu'il en est ainsi, c'est que, jusqu'à ce moment, aucune observation, aucune réponse n'a été faite à la brochure qui vient d'être publiée. Depuis la conférence générale de Sierre, la presse a été tout à fait silencieuse au sujet de nos affaires pédagogiques. L'*Ami du peuple* seul a lancé à notre Société une petite pointe, dans un article qu'il a publié en réponse à une *Lettre du Valais* parue, il y a peu de temps, dans *Le Genevois*. A propos des correspondances particulières insérées dans ce dernier journal, nous sommes chargés par notre Comité d'affirmer ici que notre Société y est complètement étrangère et, par conséquent, sans responsabilité aucune. *Son principe est*, comme nous l'avons déjà répété maintes fois, *de rester fidèlement sur le seul terrain de la pédagogie*, et nous espérons qu'on ne viendra plus à l'avenir nous attribuer gratuitement et méchamment des tendances et vues autres.

Mais pour que nous ayons le cœur tout à fait net sur la véritable situation où se trouve en ce moment notre Société vis à vis des personnes qui nous ont été hostiles jusqu'à ce jour, nous nous permettons d'adresser aux *antirévolutionnaires* les quelques simples questions qui suivent :

1° Voudra-t-on bien désormais laisser les instituteurs entrer librement dans notre association ?

2° Voudra-t-on bien éviter toute pression sur eux pour les empêcher d'assister à nos conférences ?

3° Les journaux valaisans voudront-ils *tous* se montrer assez raisonnables pour publier, cas échéant, au moins de simples appels, avis ou comptes rendus ?

4° Bref, notre Société pourra-t-elle à l'avenir travailler paisiblement *à la réalisation du but inscrit dans ses règlements?*

Telles sont les modestes demandes et conditions que la *Société des Instituteurs du Valais romand* pose pour la conclusion de la paix. *Si aucune réponse négative n'est faite prochainement à ces mêmes demandes, elle sera autorisée à croire que les dites conditions sont acceptées, et tous les instituteurs, membres ou non de notre Section, seront heureux d'en prendre note.*

A la prochaine correspondance, les nouvelles que nous avons encore en réserve.

U. GAILLAND

Petit lexique. — *Perruque.* Prairie artificielle servant à remplacer le gazon du crâne.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

Degré supérieur.

L'économie.

Quels sont les avantages de l'économie ? De quels défauts principaux l'ouvrier doit-il se garder pour éviter la misère ? Parlez des moyens dont il dispose pour se créer un petit capital, et, en particulier, parlez du fonctionnement des caisses d'épargne.

PLAN.

I. *Avantages* : écarte les soucis matériels ; empêche les dettes ; garantit l'indépendance ; assure l'avenir ; bref, devient la source du bonheur domestique.

II. *Défauts* : paresse, prodigalité, orgueil, vanité, intempérance, jeu.

III. Moyens de se former un capital : caisses d'épargne, assurances sur la vie ; sociétés mutuelles.

IV. Caisses d'épargne : mécanisme des versements, mécanisme des remboursements. Caisses de retraite pour la vieillesse. J. FAILLETTAZ.

Le livre.

Voici, à ce que l'on raconte, ce qui se serait passé entre deux nègres, dont l'un savait lire et l'autre ne le savait pas. « Que regardes-tu dans ce papier ? demandait l'ignorant. — Oh ! si tu savais, répondit le lecteur, comme cela est amusant ! Il y a là des personnes qui parlent ; on entend avec les yeux. » Pour un nègre, la définition n'était pas mauvaise ; beaucoup de blancs pourraient s'en faire honneur.

Ce nègre, en effet, a compris ce que c'est qu'un livre. Si je demandais la définition d'un livre, j'embarrasserais bien des gens. On sait que c'est un assemblage de feuilles de papier sur lesquelles on a imprimé des caractères ; mais ce qui constitue véritablement le livre, on ne le sait pas, faute de réflexion.

Un livre est une voix qu'on entend, une voix qui vous parle ; c'est la pensée vivante d'une personne séparée de nous par l'espace ou le temps ; c'est une âme. Les livres réunis dans une bibliothèque, si nous les voyions avec les yeux de l'esprit, représenteraient pour nous les grandes intelligences de tous les pays et de tous les siècles, qui sont là pour nous parler, nous instruire et nous consoler. C'est là, remarquez-le bien, la seule chose qui dure : les hommes passent, les monuments tombent en ruines ; ce qui reste, ce qui survit, c'est la pensée humaine. On m'a dit que Molière était mort ; je n'en crois rien. Est-ce qu'il ne parle plus sous le masque d'Alceste ? Mme de Sévigné, prétend-on, est enterrée depuis seize cent quatre-vingt-seize ; ce n'est pas vrai : hier encore je l'ai entendue qui grondait sa fille. Je la connais, comme je connais Coulanges, Mme de Grignan, Mme de La Fayette, Bussy-Rabutin, La Rochefoucauld et tous ses amis. Tout ce monde-là vit et je vis avec eux. EM. LAMOUREUX.

David et son petit chien.

Concours. — David raconte que Bernard, le fils du menuisier, préfère jouer aux billes plutôt que d'aider son père. Il se croit meilleur que son camarade. Le même jour, on l'envoie porter le dîner à son père. David s'amuse avec son petit chien et pose le panier pour courir après un lièvre. Lorsqu'il revient, le panier a disparu. Le père doit se passer de dîner. Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

« Bernard, le fils du menuisier, est un méchant garçon, disait un jour David à son père.

— Et pourquoi ? demanda celui-ci.

— Parce que son père lui a dit hier de venir l'aider à mettre une planche dans ta boutique, et qu'il est allé jouer aux billes.

— Et pourquoi cela te fait-il dire qu'il est méchant ?

— Parce qu'il aime plus les billes que son père.

— C'est vrai, mon enfant ; cela montre combien notre cœur est mauvais.

— Je ne crois pas être aussi mauvais que cela, reprit David ; je l'aime bien plus que tous les jeux.

— Je l'espère ; mais n'oublie pas de demander à Dieu qu'il te préserve du mal et te donne des sentiments humbles et modestes. »

Alors le père s'en alla planter des pommes de terre. Le champ était à une demi-lieue de la maison et il ne pouvait pas revenir dîner. Aussi, quand il fut onze heures, David, après voir pris son repas, mit le dîner de son père dans une petite corbeille et partit pour le lui apporter. Il était accompagné de son petit chien, appelé Fidèle, qui, tout à coup, aperçut un jeune lièvre et se précipita après lui.

« Cours ! Fidèle, cours ! » s'écria David ; mais le chien était trop loin pour pouvoir l'entendre.

« Où est-il ? se demanda David. Qui sait s'il a attrapé le lièvre ? C'est là l'important. Aussi j'y vais voir. »

Et déposant son panier au pied d'un arbre, il court aussi vite qu'il peut. Bientôt il arrive à un fossé qu'il lui est impossible de franchir. Là, Fidèle vient le rejoindre, l'oreille basse et la queue pendante, haletant, hors d'haleine et honteux, car il n'avait pu atteindre le lièvre.

David revient à son arbre ; mais, hélas ! le panier avait disparu. Il regarde à droite, à gauche, devant, derrière, point de panier. En son absence, Jean le remonteur avait passé et l'avait emporté. David fut confondu. Il s'assit sur le gazon et se mit à pleurer. Fidèle se coucha à ses pieds, le museau contre terre.

Un moment après, le père arriva. David lui raconta, avec bien des larmes et des soupirs, ce qui lui était arrivé.

« Ainsi, lui dit son père, pour jouer avec ton chien tu m'as laissé sans dîner ? Ton cœur vaut-il mieux que celui de Bernard ?

— Non, répondit David en baissant les yeux, je crois qu'il est plus mauvais que beaucoup d'autres.

— Bien, mon enfant. N'oublie pas que, comme le dit la Bible : *Celui qui se fie à son propre cœur est un insensé.* »

(D'après J. de Liefde). F. Meyer.

Le menteur.

Lucien avait pris la mauvaise habitude de mentir.

Un jour qu'il était allé se baigner avec ses camarades, il s'éloigna d'eux d'une centaine de pas, pensant trouver un endroit moins pierreux et plus commode. Mais, en s'avançant dans la rivière, il perdit pied et le courant l'entraîna.

Lucien se mit alors à crier de toutes ses forces : « Au secours ! je me noie ! » Ses camarades, qu'il avait déjà trompés plusieurs fois en pareille occasion, se dirent : « Voilà encore notre menteur qui veut s'amuser à nos dépens. »

Cependant le menteur avait dit une fois la vérité ; mais il s'y prenait trop tard : il disparut sous l'eau et ses camarades essayèrent inutilement de se porter à son secours. Ils se promirent bien de ne jamais se faire une réputation de menteurs.

Exerc. franç. *Au. prép. Larive et Fleury.*

Questions : Quelle était la mauvaise habitude de Lucien ? — Que lui arriva-t-il un jour qu'il se baignait ? — Comment appelait-il ? — Vint-on à son secours ? — Pourquoi ? — Racontez toute cette histoire à haute voix, puis écrivez-la.

E. M.

L'ivrognerie et l'alcoolisme.

On sait bien que l'ivrognerie est un mal, mais on ne sait pas assez que c'est un des plus grands maux qui puissent atteindre un homme et une société. On sait que l'abus des boissons spiritueuses est dangereux, mais on ne sait pas assez que l'usage même est un danger, que l'habitude de boire de l'alcool, même sans aller jusqu'à l'ivresse, peut avoir les conséquences les plus redoutables. On ne sait pas que l'alcool n'est pas un fortifiant, un réconfortant, que ce n'est pas une nourriture. On ne sait pas que l'alcool est un poison. Il faut le dire, le répéter, le prouver. Il faut que les enfants sachent cela pour qu'ils prennent l'alcool en dégoût et en horreur, et qu'ils ne soient pas exposés, une fois jeunes gens et hommes, à succomber aux tentations qui se présentent à eux sous tant d'aspects divers.

JULES STEEG.

DICTÉE

Degré supérieur.

Les hommes des cavernes.

Rude était le labeur de ces ancêtres ; pleine de terreurs était leur vie ; sortis de la grotte pour aller à la recherche du gibier, ils rampaient à travers les herbes et les racines afin de surprendre leur proie, ils se battaient corps à corps avec les bêtes féroces ; parfois aussi ils avaient à lutter contre d'autres hommes, forts et agiles comme eux ; la nuit, craignant la surprise, ils veillaient à l'entrée des cavernes pour lancer le cri d'alarme à l'apparition de l'ennemi et donner le temps à leurs familles de s'enfuir dans le dédale des galeries supérieures. Cependant, ils devaient, eux aussi, avoir leurs moments de repos et de joie. Quand ils revenaient de la chasse ou de la bataille, ils prenaient plaisir à reconnaître le fracas du ruisseau et la plainte de la goutte qui tombe ; comme le bûcheron retrouvant sa cabane, ils regardaient avec piété ces piliers à l'ombre desquels reposaient leurs femmes et ces lits de pierre où leurs enfants étaient nés. Quant à ceux-ci, ils couraient et gambadaient le long du ruisseau souterrain..., sous la douche des cascades ; ils jouaient à se cacher dans les corridors de la grotte comme nous aujourd'hui dans les avenues des forêts ; peut-être dans leurs prouesses joyeuses, grimpaient-ils aux parois pour y saisir les chauves-souris dans ces grappes noires et grouillantes suspendues à la voûte.

ELISÉE RECLUS.

Utilité du bœuf et de la vache.

Pendant sa vie, le bœuf traîne de lourds chariots et laboure nos champs. La vache, que l'on charge souvent des mêmes travaux, produit en outre un lait abondant dont on tire le beurre et le fromage. Livrés au boucher, ces animaux deviennent une source de produits très variés : leur chair est un aliment très apprécié ; leur peau devient le cuir dont on fait les harnais et les chaussures ; leur poil est utilisé par le bourrelier ; leur suif sert à la fabrication des bougies et du savon ; leurs os calcinés en vase clos deviennent le noir animal, qui rend d'importants services dans les raffineries de sucre et dans les teinturiers ; leur sang et leur fiel s'emploient à des usages analogues ; leurs intestins fournissent des cordes pour certains instruments de musique ; leurs cornes servent à faire des manches de couteaux, des chausse-pieds, des peignes, des poires à poudre et une foule de menus objets.

La jeune mouche.

Une mouche était posée sur le bord d'un pot plein de lait ; elle était jeune, étourdie, inexpérimentée, incapable de se conduire. Sa mère lui dit : « Mon enfant, fais comme moi, reste sur le bord, autrement tu es perdue ; il est vrai que tu ne vois pas le danger, tu es trop jeune, mais crois-moi toujours et suis mon

conseil, sans quoi tu l'en repentiras trop tard. » L'étourdie lui répondit : « Oh ! je le savais bien, la vieillesse a peur de tout, mais j'en courrai les risques, je veux faire le saut périlleux. — A quoi penses-tu ? lui cria la vieille, il y va de ta vie, arrête ! — Eh quoi ! disait la jeune, me prend-on pour un enfant, ou n'y a-t-il que la vieillesse qui soit sage ? Allons, allons, je tente le destin. » La vieille eut beau prêcher, prier et même conjurer, elle parlait à une sourde. La jeune étourdie va se planter dans le beau milieu du pot, et la voilà qui nage dans une mer de lait ; elle enfonce, se débat, reparaît, fait les derniers efforts pour se dégager du gouffre ; mais elle a beau s'agiter, se tourner en tous sens, ses forces sont bientôt épuisées, et elle périt victime de son imprudence.

Communiqué par A. Boulier.

Degré intermédiaire.

Étude des qualificatifs.

Le lézard des murailles.

Dès que les beaux jours sont de retour, le promeneur peut observer, dans les endroits bien abrités, le long des vieux murs, le craintif lézard qui jouit voluptueusement des rayons bienfaisants du soleil. Cet animal présente un grand nombre de variétés. Tantôt il est d'un beau vert avec les flancs bariolés de brun, de bleu, de rouge, ou ornés de séries longitudinales de taches noires, avec le dessous du ventre bleuâtre ; tantôt il est d'un bleu foncé à reflets métalliques, avec des taches indigo plus ou moins nombreuses. Certains sujets sont d'un bleu si foncé qu'ils paraissent être presque noirs. Mais la livrée la plus commune, surtout dans le jeune âge, est le gris ou le roux, les flancs étant marqués d'une bande noirâtre. La femelle a des formes plus grêles, plus effilées et des nuances moins vives que le mâle. — La taille du lézard peut atteindre vingt à vingt-cinq centimètres ; il habite toutes les parties tempérées de l'Ancien-Monde ; il s'élève jusqu'à une altitude de quinze cents mètres. Il s'accommode de tout, pourvu qu'il ait du soleil. Il se nourrit de petits insectes, de moucherons, de vers, etc., et par cela même il mérite d'être épargné !

Exercices. — 1. Faire une liste des qualificatifs contenus dans la dictée ; rappeler les règles pour la formation du féminin et du pluriel.

2. Faire employer les mêmes qualificatifs aux deux genres et aux deux nombres.

3. Description d'un lézard observé par les élèves.

(D'après Brehm). A. Chapuis.

Faucheuse.

La faucheuse sert à couper l'herbe. Elle est montée sur deux roues. Quand la faucheuse est en marche, des roues à engrenage font mouvoir un couteau ou scie à larges dents. Ce couteau va très vite et coupe l'herbe à l'aller et au retour.

La faucheuse fait un travail régulier, rapide et économique. Avec un de ces instruments, à un ou deux chevaux, on peut faire autant d'ouvrage que huit hommes avec la faux. Les frais de fenaison sont considérablement réduits ; on peut profiter des beaux jours et, à l'époque des récoltes, épargner des milliers de bras dans un moment où la main-d'œuvre est chère et difficile à trouver.

Lorsque deux personnes se réunissent pour acheter une faucheuse, il est bon que chacune d'elles ait son couteau, afin de pouvoir l'aiguiser à sa convenance et et le faire réparer à ses frais en cas d'accident.

Coût, 300 francs. Meilleures marques : Mac Cormick, Idéal, Helvétia.

L. et J. Magnin.

Le buttoir.

Pour butter les pommes de terre, les haricots, les choux, on se sert de la pioche. Ce travail est lent ; pour activer cet ouvrage, on a imaginé une charrue spéciale appelée buttoir *(cultivateur)*. Il diffère de la charrue ordinaire en ce qu'il a

deux versoirs, un de chaque côté du soc. Une simple roue remplace l'avant-train. Lorsque le buttoir avance entre deux lignes de plantes, la terre du sillon est rejetée à gauche et à droite de manière à garnir la partie inférieure des tiges. Au moyen de charnières et de clés, on peut faire varier l'écartement des versoirs et tracer des sillons plus ou moins larges, selon la distance des plantes.

Le *binot* ressemble au buttoir ; il a en plus un soc analogue à celui des charrues fouilleuses. Ce soc ameublit la terre avant de la rejeter des deux côtés.

L. et J. Magnin.

Le lever du soleil dans la forêt.

Elle s'éveille en ce moment, la forêt. Tout le grand rideau vert tendu au bord du chemin frissonne. Ce sont des pépiements, des roucoulements, des gazouillements qui se répondent, des églantines de la haie aux chênes centenaires.

Les branches se frôlent, s'abaissent sous des coups d'ailes précipités, et tout ce qui reste d'ombre en l'air s'évapore.

Pendant que les oiseaux de nuit, au vol silencieux et lourd, regagnent leurs abris mystérieux, une alouette monte de la plaine, les ailes tendues, et s'élève par vibrations sonores jusqu'aux couches les plus élevées de l'atmosphère, où règne ce calme éternel, qui semble réprimander les bruits insupportables de notre terre.

Alphonse Daudet.

Explications : *Le grand rideau vert*, la verdure des grands arbres bordant la route comme un rideau. — *Frissonne*, tremble légèrement. — *Se frôlent*, se touchent légèrement. — *S'évapore*, disparaît. — *Mystérieux*, qui contiennent des choses secrètes, cachées. — *Vibrations sonores*, mouvement de l'air produisant des sons.

La lune.

Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres. Une brise embaumée, que la reine des nuits amenait avec elle, semblait la précéder comme sa fraîche haleine.

L'astre solitaire monta peu à peu dans le ciel ; tantôt il suivait paisiblement sa course azurée ; tantôt il reposait sur des groupes de nues qui ressemblaient à la cime de hautes montagnes couronnées de neige.

Ces nues, ployant et déployant leurs voiles, se déroulaient en zones diaphanes, se dispersaient en légers flocons d'écume, ou formaient dans les cieux des bancs d'une ouate éblouissante, si doux à l'œil qu'on croyait en sentir la mollesse et l'élasticité.

Chateaubriand.

ÉTUDE DU NOM

Degrés inférieur et intermédiaire.

La famille.

La famille se compose du père et de la mère ; elle comprend aussi les fils et les filles ou les frères et les sœurs. Dans beaucoup de familles on voit encore le grand-père et la grand'mère, quelquefois un beau-frère et une belle-sœur, un oncle, une tante, un cousin ou une cousine. Dans nombre de maisons il y a des domestiques, des servantes, des ouvriers.

Exercice. — Distinguer le genre et le nombre des noms de personnes.

A la lisière de la forêt.

Nous voici à la lisière de la forêt. Reposons-nous un instant sur ce frais gazon et jetons un coup d'œil autour de nous. Le lierre enlace de ses mille bras les rameaux des vieux chênes. A nos pieds fleurissent le thym odorant, l'œillet à la corolle pourprée et la campanule aux clochettes d'azur. Des abeilles affairées voltigent d'une fleur à l'autre, butinant de droite et de gauche, en compagnie

de papillons aux brillantes couleurs. Du sommet d'un vieux hêtre retentit le chant de la grive ; le geai lui répond gaiment du haut de sa branche. Fauvettes, rouges-gorges et pinsons jettent leurs joyeux gazouillements à tous les échos de la forêt et forment un mélodieux concert. A tous ces bruits se mêle le fracas du torrent qui, là-bas, bondit en écumant de rocher en rocher.

D'après Hermann Wagner.

RÉCITATION

Le bourdon et l'abeille.

« Viens donc avec les moucherons,
Disait le bourdon à l'abeille ;
Au vieux jardinier, dans l'oreille,
Pour rire, nous bourdonnerons. »
— Laisse un brave homme à son ouvrage,
Dit l'abeille : il soigne nos fleurs ;
Les fainéants aux travailleurs
Devraient épargner leur tapage. »

Charles Marelle.

Au travail.

A l'œuvre, amis, et sans relâche !
Et puis chantons pour alléger la tâche !

En partage, Dieu, de ses mains,
Donna le travail aux humains :
C'est là, leur dit-il, un trésor
Mille fois plus noble que l'or. »

Sans la peine point de plaisirs,
Le sort mesura nos loisirs ;
Mais ceux qui travaillent longtemps
Entre tous sont fiers et contents.

En famille, au repas du soir,
La joie avec nous vient s'asseoir ;
Une voix dit au travailleur :
« Le pain qu'on gagne est le meilleur. »

A l'œuvre, amis, et sans relâche !
Et puis chantons pour alléger la tâche !

Emile Deschamps.

ARITHMETIQUE

Degré intermédiaire.

Multiplication des nombres decimaux.

I. *Calcul oral*

1° Quel est le prix de 3 kg. de pain à f. 0,35 le kg. ? *Réponse : f. 1,05.*

2° Une carafe contient 1,7 l. Quelle sera la contenance de 4 carafes ? *Réponse : 6,8 l.*

3° Pour faire un tablier d'enfant, il faut 0,8 m. de toile. Quelle sera la longueur de la toile nécessaire à la confection d'une douzaine de tabliers ? *Réponse : 9,6 m.*

4° Que coûtent 5 poulets à f. 2,40 pièce ? *Réponse : f. 12.*

5° Que coûtent 12 timbres de f. 0,25 ? *Réponse : f. 3.*

II. *Calcul écrit.*

1° Un volume coûte f. 3,75. Quel sera le prix de 48 volumes semblables ?
Réponse : f. 180.

2° Ernest gagne f. 4,25 par jour. Combien gagnera-t-il en une année ? (52 fois 6 jours de travail.) *Réponse : f. 1326.*

3° Un collier pèse 15,625 grammes. Quelle sera le poids de 64 colliers ?
Réponse : 1000 g.

4° Quel sera le prix de 25,6 m. de toile à f. 1,25 le m. ? *Réponse : f. 32.*

5° Que coûtent 19,75 l. d'eau de cerises à f. 2,80 le l. ? *Réponse : f. 55,30.*

F. Meyer.

Degré inférieur.

Multiplication des nombres entiers

I. *Calcul oral.*

1° Que coûtent 5 lapins à f. 3 chacun ? *Réponse : f. 12.*

2° Un arrosoir contient 8 litres d'eau. Que contiendront 4 arrosoirs ?
Réponse : 32 litres.

3° Une chaise coûte f. 7. Quel sera le prix de 6 chaises ? *Réponse : f. 42.*

4° Que coûtent 9 timbres de 10 centimes ? *Réponse : 90 centimes.*

5° Dans un panier, il y a 8 douzaines d'œufs. Combien cela fait-il d'œufs ?
Réponse : 96 œufs.

II. *Calcul écrit.*

1° Une caisse contient 72 morceaux de savon. Combien 4 caisses en contiendront-elles ? *Réponse : 288 morceaux.*

2° Une bibliothèque a 6 rayons. Sur chacun d'eux sont 45 volumes. Combien cette bibliothèque contient-elle de volumes en tout ? *Réponse : 270 volumes.*

3° Une paire de souliers coûte f. 15. Quel sera le prix de 32 paires ?
Réponse : f. 480.

4° Un jour a 24 heures. Combien un mois de 31 jours aura-t-il d'heures ?
Réponses : 744 heures.

5° Pour un vêtement complet on emploie 27 boutons. Combien en faudra-t-il pour 3 douzaines de vêtements complets ? *Réponse : 972 boutons.*

F. Meyer.

VARIÉTÉ

Choix d'une profession.

Que de parents embarrassés pour guider leurs enfants dans le choix d'un métier ou d'une profession ! Que de soucis avant de trouver ce qui paraît convenir, et puis que de déceptions, souvent !

P. Rosegger, le célèbre écrivain styrien, nous raconte à peu près en ces termes les démarches que sa mère a dû faire pour lui trouver un métier, métier qu'il accepta par devoir, et qu'il quitta en 1863, après trois ans d'apprentissage, pour se vouer aux lettres.

« Il n'est pas assez fort pour un paysan, — il faut qu'il devienne curé ou tailleur. » Telle fut la conclusion du conseil tenu un soir dans la grande chambre de la ferme, conseil que j'avais en quelque sorte présidé à califourchon sur un seau à lait renversé.

Je suis bien assez fort ! dis-je. — Mais le père me ferma la bouche : Parler est inutile ! Quand un grand échalas de dix-sept ans peut se mettre à cheval sur un vieux seau et que les douves ne cassent pas, on sait à quoi s'en tenir.

Je me levai d'un bond et mon frère ayant pris ma place sur le seau, crac ! les douves s'effondrèrent. Mon frère resta à la ferme, et moi, le plus faible, je dus en sortir : c'était la dure loi que nous imposait la lutte pour l'existence.

Ma mère alla voir les ecclésiastiques du pays, demandant leur aide pour me

faire étudier. Le vieux doyen de B..., un brave homme, lui dit : « Laissez donc cela! Si votre garçon n'a d'autre signe de vocation que la faiblesse de son corps, il fera mieux de ne pas se faire prêtre. Nous avons assez de curés qui n'ont pas de santé. »

— Il croit qu'il ne serait pas trop faible pour confesser et prêcher.

— Qu'est-ce qu'il en sait, ce jeune nigaud? Pour prêcher, il faut une bonne voix, et pour confesser, un bon estomac. Qu'il apprenne un métier! »

Ma mère s'en alla trouver le maître tailleur de B., et lui dit qu'elle avait un garçon qui voulait apprendre son métier.

— Qu'est-ce qui lui a donné cette idée?

— C'est qu'il n'est pas fort.

Le maître se leva et dit : « Aujourd'hui, chaque propre à rien veut être tailleur. Que la fermière le sache, un bon tailleur doit être un homme bien portant. D'abord, il faut qu'il supporte de rester beaucoup assis. Ensuite, la journée finie, quand d'autres se reposent, il faut qu'il s'en aille par monts et par vaux en emportant ses outils. Puis, les changements dans la nourriture : Un client nous donne du maigre, un autre du gras ; chez l'un, ce n'est que tarine ; chez l'autre, ce n'est que viande. Pour supporter cela, il faut un estomac complaisant. Et les gens avec lesquels il faut vivre! Tantôt c'est une paysanne bourrue et grincheuse, tantôt un homme avare, ou bien un vieux grondeur, une tête chaude ou quelque autre mauvais coucheur. Le tailleur doit mesurer tout ce monde avec la même aune : on exige beaucoup de lui.

Quand un homme est boiteux, bossu, contrefait, c'est au tailleur de le réparer. Les vêtements du client ne doivent pas seulement couvrir son corps, mais encore lui donner une tournure présentable. Il faut aussi connaître l'étoffe dans laquelle on taille le costume. Il y a des draps qui s'allongent, d'autres qui se rétrécissent; il y en a qui sont bon teint, d'autres qui changent de couleur. Quand on ne se rend pas compte de cela avant de commencer le travail, on ne produit rien de bon. En un mot, celui qui fait les vêtements doit connaître les hommes et le monde, — et un garçon chétif n'en est pas capable. »

— Mais il a de l'esprit, mon garçon.

— A-t-il un peu de figure?

— Il serait bien assez grand, seulement il est mince, très mince.

— Eh bien! je verrai. Qu'il vienne mardi prochain...

Les conseils du tailleur n'étaient-ils pas judicieux et pleins de bon sens?

Dans un prochain article, nous verrons comment s'est passée la journée de ce fameux mardi.

L. et J. Magnus.

GYMNASTIQUE

Règles du jeu l'Hirondelle

On tire au sort pour désigner celui qui sera l'hirondelle. On lui bande les yeux, comme au Colin-Maillard, et on le place debout, les jambes écartées, sur une ligne tracée sur le sol dans le sens de la largeur du terrain affecté au jeu.

Les autres joueurs viennent se mettre derrière l'hirondelle, et, à tour de rôle, lancent leur mouchoir roulé en anguille à travers ses jambes, le plus bon possible, de très loin, ou de très près, à droite ou à gauche, mais toujours en avant, jamais en arrière de la ligne tracée.

Quand tous les mouchoirs sont lancés, on prévient l'hirondelle, qui se met à leur recherche. Elle se baisse, explore le sol avec ses mains, toujours en avançant. A mesure qu'elle laisse derrière elle des mouchoirs, leurs propriétaires peuvent les ramasser ; mais si elle en touche un, celui à qui il appartient remplace l'hirondelle et les autres joueurs lui souhaitent la bienvenue en le poursuivant à coups de mouchoir pendant qu'il fait le tour de l'emplacement du jeu. Celui-ci continue avec le même entrain et les mêmes péripéties.

Il faut interdire de frapper sur la tête de l'hirondelle et veiller à ce que les mouchoirs ne soient pas trop durs.

E. Hartmann.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Nominations.

Regents : MM. Chambaz, Emile, à Pont-de-Pierre (Forel, Lx.) ; Jaton, Alfred, à St-Cierges ; Perrin, Emile, à Ferlens ; Barraud, William, à Vich ; Corbaz, Victor, à Aclens.

Regentes : Mmes Badoux, Julia, à Biograubon (Corcelles-le-J.) ; Rapin, Lucie, à Grandcour ; Mayor-Mermoud, Jenny, à Grandson ; Martin, Louise, prov. à Grandvaux.

Places au concours (Vaud).

Regentes : *Corseaux sur Vevey*, fr. 1000, 25 juillet à 6 h. — *La Rippe*, fr. 900, 18 juillet à 6 h.

Regents : *Peyres-Possens*, fr. 1400, 21 juillet à 6 h.

On désire mettre en pension

à la campagne un garçon de 11 ans pendant ses vacances d'été, de préférence dans une bonne famille où il aurait occasion de recevoir un peu d'instruction.

Offres avec conditions à adresser au bureau de la rédaction sous chiffres G. W.

Instituteurs de la campagne réalisant de beaux bénéfices en s'occupant de la **représentation** de la *tuilerie mécanique Pussavant-Iselin et Cie, à Bâle.*

Un étudiant de la Suisse allemande, désirant passer ses vacances à **Genève**, cherche une

PENSION

où il aurait bonne occasion de se perfectionner dans la langue française. Offres immédiates sous chiffres ET 6781 au bureau de l'*Educateur*.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Épargne scolaire**.

Carl KUHN & Cie

STUTTGART

37, Marienstrasse, 37

recommandent leurs excellentes

Plumes aux sept étoiles

Pointe n° 408, EF, M et B.

Façon recherchée. — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S 1120 G)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

LIBRAIRIE HARTUNG, LAUSANNE

Villamont-Dessous.

Le corps et l'âme de l'enfant, par le Dr Maurice de Fleury . . . fr. 3 50

« Avec sa compétence spéciale, et dans un style toujours clair, vivant et expressif, le Dr de Fleury nous donne les conseils les plus précieux pour l'éducation physique et morale des enfants de trois à quinze ans ».

L'art d'écrire enseigné en vingt leçons, par Antoine Albalat . fr. 3 50

« Dégager en quoi consiste l'art d'écrire ; décomposer les procédés de style ; exposer bien nettement l'art de la composition ; donner les moyens d'augmenter et d'étendre ses propres dispositions ».

De la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes. Mémoires de Laudenbach, Passy et Delobel. Concours de 1898 de la Société pour la propagande des langues étrangères en France . . . . . fr. 1 50

La librairie Hartung reçoit toutes les nouveautés pédagogiques et autres et procure des livres de tous genres et de toutes provenances.

Renseignements bibliographiques. — Catalogues.

CYCLE-HALL, LAUSANNE

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

constructeur.

CYCLES

Touriste

Première marque suisse.

Réparations

LOCATION

*

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

Amidon et
Colle forte

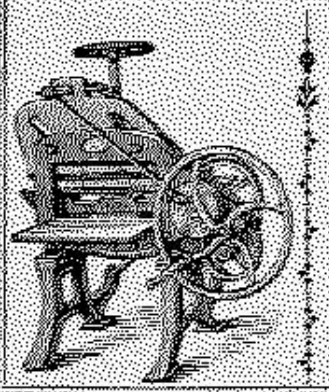

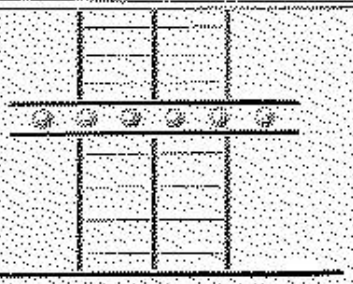

Plumes Pestalozzi

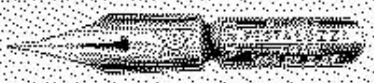

Adoptées par les Ecoles de Zurich.

INSTALLATION COMPLETE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux, Ciseaux, Fleurs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Que ferons-nous dimanche ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphte prête à toute heure.

FŒTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE

LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choix très varié. — Envoi au choix.

N° 26. Ebène et ivoire, fr. 6,—.

N° 31. Ebène et ivoire sculpté, fr. 23,—.

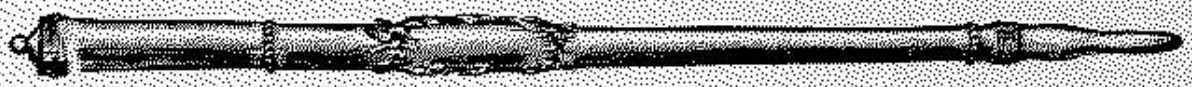

N° 45. Ivoire, massif, fr. 30.

Autres modèles, à partir de fr. 1,75.

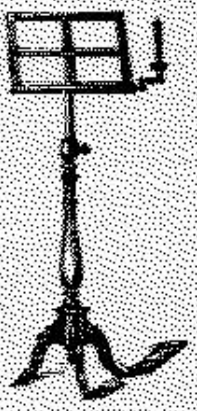

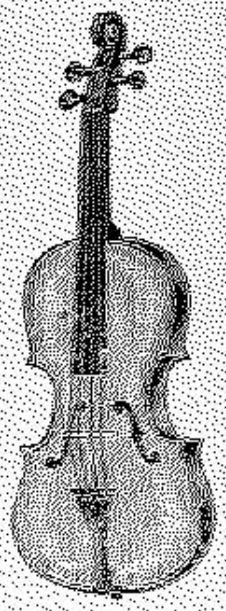

Nouveau pupitre de table **« Automate »**, s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement; article solide et élégant, à fr. 2.50 et fr. 3,—, en palissandre.

Pupitre de table en fer bronzé fr. 1,—, 1,50; le même nickelé fr. 2,—.

Pupitre à pieds (notre fabrication) en bois, très léger, fr. 7,—.

Pupitre à pieds en fer bronzé, *vis en fer*, pliable, avec double candélabre, à fr. 6,—, 7,—, 8,—. Plus solides, soignés, à fr. 10,—, 12,—, 14,— et en sus.

Etuis de violon Grand choix depuis fr. 6,—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. —,80 et 1,—.
» » » 4 » » 2,— » 2,50.
» » » 6 » pour guitare, à fr. 2,50 et 3,—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. —,80, 1,—, 1,50, 2,— et 2,50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5,—.
» **donnant tous les accords**, à fr. 6,—.

Archets, ordin., à fr. 2,—, 3,— 4,—; premier choix à fr. 5,—, 6,—, 7,—; fernambouc vrai, depuis fr. 8,—.

Métronomes de toute première qualité, à fr. 12,—, 14,—, 15,—, 16,—, 18,—, 20,—.

Violon normal, avec tous accessoires, garanti, à fr. 40,—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de résonnance, très sonore, fr. 16,—.

Prière de demander le prix-courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXXVe ANNÉE — N° 30. LAUSANNE — 22 juillet 1899.

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaîté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISANNE : **U. Gailland**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.

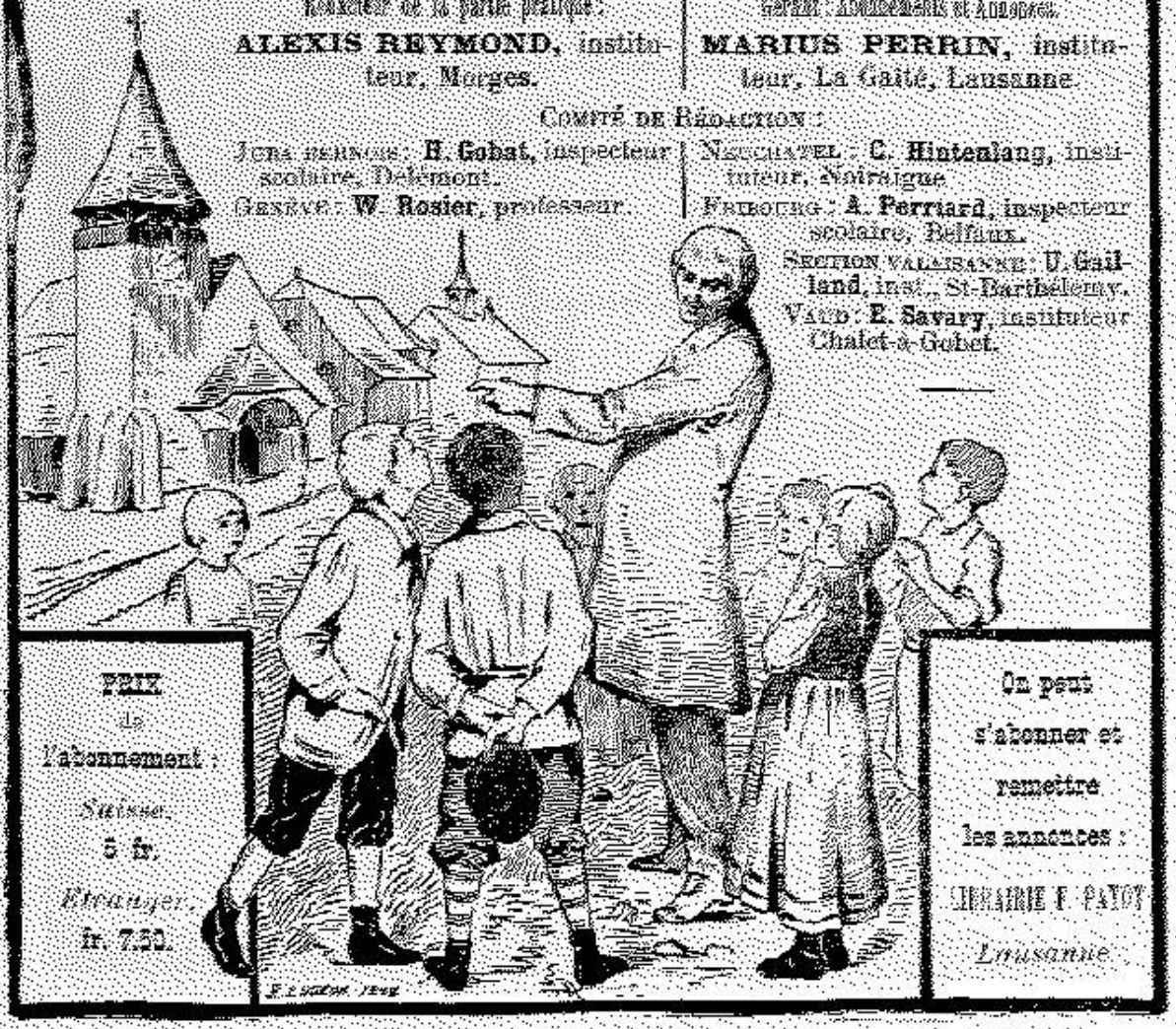

PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.20.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Rosier**, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Mercerat**, E., inst., Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., ins., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Grandjean**, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.

MM. **Bériaz**, J., Dery.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, J., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Cloux, F., Essertines.
Faillettaz, G., Ginsel.
Lambert, T., Concise.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.

M. **Fritschi**, Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : **M. Nizzola.**

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Marius, inst., trésorier, Lausanne.
Sonnay, instituteur, secrétaire, Monthlésson s/Lausanne.

AGENCE DE PUBLICITÉ

Téléphone

Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**, de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Ouvrages recommandés au Corps enseignant:

Manuel-Atlas destiné au degré moyen des Ecoles primaires. Revision du canton de Vaud, Suisse et premières notions sur les 5 parties du monde, par W. Rosina, professeur de géographie. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, illustré de 218 figures dont 57 cartes en couleurs. Petit in 4° cart. fr. 2.25.

Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des Ecoles primaires. Notions sur la terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres, géographie des 5 parties du monde. Revision de la Suisse, par W. Rosina, professeur de géographie. Ouvrage adopté par les départements de l'instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte dessinées par Maurice Borel. Petit in-4° cart. fr. 3.

Deutsche Stunden. Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif, par Hans Schaeur, docteur en philosophie, professeur aux Ecoles normales de Lausanne. 1re et 2me année. Petit in-8° cart. fr. 2.25.

Chrestomathie française du XIXe siècle, par Henri Sensine, professeur. **Prosateurs.** Broché fr. 5.—, cart. fr. 6.—.

Chrestomathie française du XIXe siècle, par Henri Sensine, professeur. **Poètes.** Broché fr. 5.—, cart. fr. 6.—.

Esquisse d'un Enseignement basé sur la psychologie de l'enfant, par P. Lacombe. Broché fr. 3.50.

L'art d'écrire, enseigné en vingt leçons, par Antoine Albalat. Broché fr. 3.50.

Aux Instituteurs et aux Institutrices, Conseils et direction pratique par Jules Payot. Broché 3.50.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 130 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères**, *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne

PUPITRES HYGIÉNIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — **GENÈVE**

Système breveté ✠ 3925 — Modèle déposé.

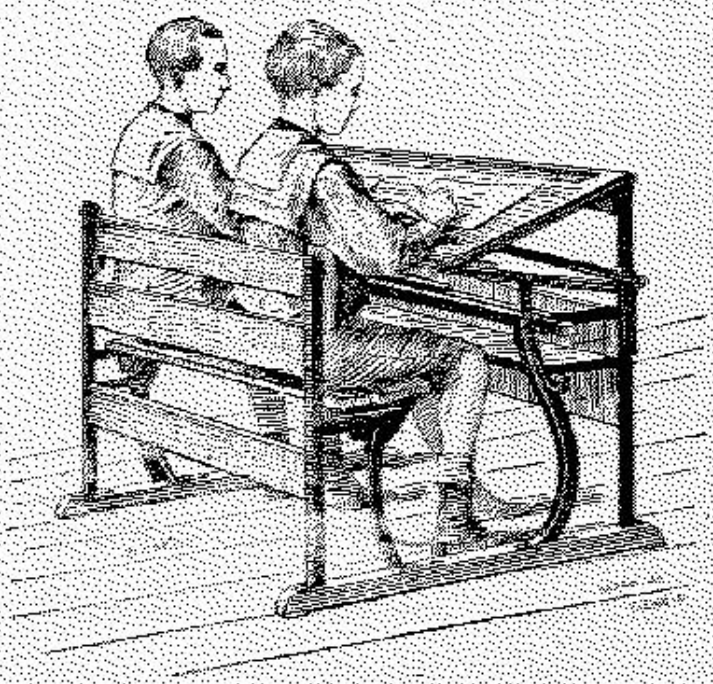

Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

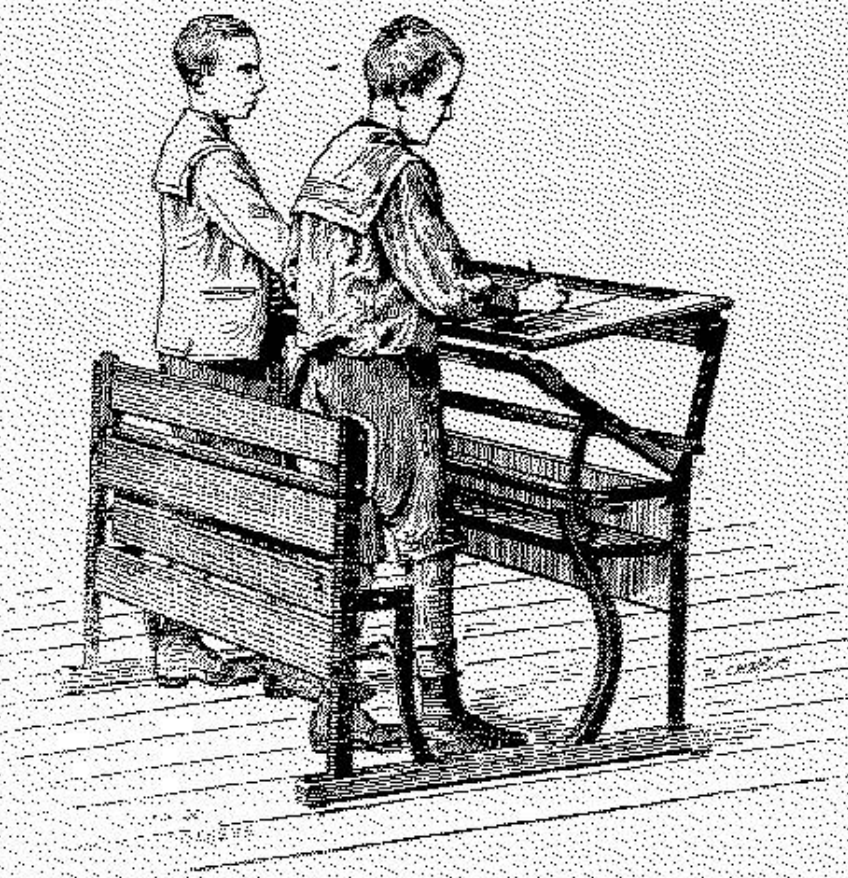

Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.